

# Un budget maîtrisé et équilibré

Conseil de Métropole // Jeudi 5 mars 2015



## DÉCRYPTAGE PAR MAX LÉVI

Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole  
Délégué aux Finances

« Il s'agit du 1<sup>er</sup> budget élaboré sous la Présidence de Philippe Saurel. Au préalable, nous avons commandé un audit financier sur la période 2008-2014 au cabinet FCL. Celui-ci conclut que la situation, sans être catastrophique, est préoccupante. Nous devons prioriser les actions et optimiser les coûts du service public. Dans ce budget, nous avons donc dû optimiser le financement de notre capacité d'action, tout en maintenant des grands projets structurants qui permettent de soutenir l'économie locale.

« Nous tenons nos engagements, nous n'augmentons pas les taux d'imposition »

« Nous sommes dans une situation inédite qui nous oblige à adopter de nouveaux comportements. La baisse des dotations de l'État, liée aux objectifs nationaux de maîtrise des dépenses publiques, sera plus de 150M€ sur la période 2015-2020. Par ailleurs, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les taux d'imposition qui pèsent sur les entreprises et sur les ménages. On ne peut pas continuer à augmenter la fiscalité en pariant sur l'inflation, puisqu'il n'y a plus d'inflation. Dès notre arrivée aux affaires, l'an passé, nous avons reporté des investissements qui n'étaient pas financés, comme la couverture du stade de la Mosson (56M€) ou la ligne 5 du tramway (400 M€). Nous avons renégocié le contrat avec l'exploitant de l'unité de méthanisation et revu les tarifs des piscines et des musées, baissé le budget communication et les indemnités des Vice-présidents et nous mutualisons certaines fonctions avec la Ville de Montpellier... L'objectif est bien de faire mieux avec moins tout en préservant les investissements, pour préparer l'avenir. »



montpellier3m.fr/budget-et-fiscalite

AGENDA // Mardi 28 avril / 18h / C'est la date du prochain Conseil de Métropole

